

Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé. Un recyclage est obligatoire tous les 2 ans (durée : 7 h) ; il doit être réalisé avant la date de fin de validité du certificat en cours. Cadre Réglementaire : Art R4224 - 15 du code du travail Art R4224 - 16 du code du travail

Durée : 14.00 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Formation destinée à tout le personnel de l'entreprise
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique & Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu de la formation

- Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail
 - Situer le cadre juridique de son intervention
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la (les) victime(s) pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
 - Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Compétence 2 : Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
 - Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Organisme de Formation habilité SST par l'INRS
Formateur titulaire d'un certificat de formateur SST valide

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, Etudes de cas concrets et Mises en pratique
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Grille de certification INRS pour évaluer les acquis
- Délivrance du Certificat SST si les acquis sont validés
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud